

# Cahier des charges pôle *Formation*

## (1) Cadre général

<b>Nom du pôle</b>	Pôle Formation
<b>Objectif</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>a) Le pôle est responsable d'assurer la place primordiale de la formation au sein de la JS Suisse</li><li>b) Le CD<sup>1</sup> doit s'impliquer dans le domaine de la formation et pouvoir prendre part aux décisions stratégiques en la matière. Le pôle accomplit le travail relatif à la formation et décharge ainsi le CD.</li><li>c) Le pôle analyse l'offre de formation du parti et élabore une stratégie de formation à partir de cette analyse. Il la met ensuite en œuvre après validation démocratique de ses lignes directrices.</li><li>d) Le pôle entretient une base de données des ressources d'ateliers ; si nécessaire, il procède à des révisions ou élaborations d'ateliers.</li><li>e) Ce nouvel organe doit permettre d'offrir à la base des possibilités de s'engager davantage à l'échelle nationale pour le développement des positions du parti.</li></ul>
<b>Cadre statutaire</b>	<i>Le cadre statutaire est encore en cours de développement et l'objectif est d'éviter les répétitions dans le document.</i>
<b>Moyens</b>	Le pôle ne nécessite pas de moyens particuliers. Le comité directeur peut cependant attribuer des moyens spécifiquement dédiés à un projet donné.
<b>Rétribution</b>	La Direction de pôle reçoit un dédommagement de 150 francs par personne et par semestre.
<b>Composition du pôle et liens avec d'autres structures</b>	<p>Le pôle consiste en une Direction de pôle (2 personnes) et des membres (5 à 10). Le cadre et les exigences posés pour la direction et les membres ainsi que le fonctionnement général sont détaillés dans ce cahier des charges. Il revient à la Direction de pôle et à la personne de contact au sein du CD de les respecter. Les modifications et précisions nécessaires sont apportées avec validation du CD.</p> <p><b>Comité directeur</b> : Une personne au sein du CD est responsable du pôle. La Direction de pôle et la représentation du CD entretiennent un échange régulier. La Direction de pôle peut, de sa propre initiative ou sur invitation, assister à une séance de réunion du CD. Le domaine de compétence du pôle et celui du CD se recoupent. Afin d'éviter la redondance, chaque pôle dispose de sa propre représentation du CD. La Direction du pôle et la représentation du CD sont responsables que le CD soit tenu au courant des projets du pôle, puisse attribuer des mandats pour l'élaboration des projets et valide les orientations de fond importants. La stratégie de formation est élaborée en collaboration avec le CD.</p> <p><b>Directions des autres pôles</b> : Les Directions de pôle sont coordonnées via un groupe de chat commun. Une réunion entre elles est organisée au moins une fois par année. Le groupe et cette réunion font office d'espaces d'échange. Les Directions de pôle définissent les responsabilités y relatives entre elles.</p>
<b>Marche à suivre en cas de dysfonctionnement</b>	Si la Direction du pôle devait se trouver dans l'incapacité d'assurer le bon fonctionnement du pôle, il reviendrait au CD de prendre les mesures appropriées en réaction. Le CD n'est pas responsable du succès du pôle. En cas d'échec, le pôle est mis en pause jusqu'à l'élection d'une nouvelle direction. Le report d'une surcharge de travail sur le CD doit être évité.

<sup>1</sup> CD = Comité directeur de la JS Suisse

## (2) Direction et membres du pôle

<p><b>Fonctions de la direction de pôle<sup>2</sup></b></p>	<p>a) La direction du pôle International est assumée sous forme de Codirection. La Codirection consiste en une personne de Suisse alémanique et une de Suisse latine.</p> <p>b) Un quota d'au moins 50 % de personnes FLINTA doit être respecté entre les trois Directions de pôle.</p> <p>c) La direction du pôle Formation porte une grande responsabilité sur l'orientation théorique et la mise en avant des idées du parti. Sont donc recherchées pour cette fonction des personnes dotées d'une expérience passée au moins au sein d'un comité de section, ayant déjà accompli du travail de formation et très compétentes sur divers thèmes de fond politique.</p> <p>d) Afin de prévenir la surcharge de travail et atteindre l'objectif de prolonger les trajectoires d'engagement au sein du parti, les membres des Directions de pôle ne doivent en principe pas être engagé-es au sein d'un comité de section en même temps. Des exceptions à ce principe sont possibles.</p> <p>e) Afin de faciliter la communication avec les sections, les membres des pôles et les directions des autres pôles, la compréhension d'au moins deux langues nationales est un avantage.</p> <p>f) Les membres de la Direction de pôle doivent s'engager pour au moins un an afin de garantir une certaine continuité.</p>
<p><b>Fonctions des membres du pôle</b></p>	<p>a) Les membres du pôle Formation ont un poids certain dans l'orientation théorique du parti et le choix des thèmes qu'il développe et met le plus en avant. Les membres devraient donc être doté-es d'une certaine connaissance sur divers thèmes de fond politique.</p> <p>b) <i>La représentation de genre entre les membres du pôle devrait être globalement équilibrée. La représentation adéquate des régions linguistiques devrait permettre une bonne formation et stratégie de formation aussi bien en allemand qu'en français</i></p>
<p><b>Mise en place</b></p>	<p><b>Direction de pôle</b> : Le Comité directeur est responsable d'organiser l'élection des Directions de pôles par la base lors des assemblées. La Direction de pôle peut être élue aussi bien par l'AD<sup>3</sup> que par l'AA et peut ensuite être renouvelée par l'AA<sup>4</sup>.</p> <p><b>Membres du pôle</b> : La Direction de pôle est responsable de la mise en place du pôle. Les membres du pôle sont élus par le Comité directeur. Cette élection a lieu au moins une fois par an après un recrutement par le CD ou sur proposition de la Direction de pôle.</p> <p><i>Les sièges libres sont annoncés normalement à travers le site internet, les canaux WhatsApp/Telegram et la newsletter. Un court point est également consacré aux sièges à prendre lors de chaque assemblée.</i></p>
<p><b>Remerciements</b></p>	<p><b>Direction de pôle</b> : En plus des compensations financières, un repas avec le CD est organisé une fois par an pour les directions de pôle. De plus, les Directeur-ices de pôle sont remercié-es en assemblée à leur départ et peuvent se voir fournir un certificat de travail à temps partiel par le SC<sup>5</sup>. Par ailleurs, occuper ce poste confère une présence aux assemblées et permet d'accumuler de l'expérience politique et organisationnelle à une échelle nationale et dans la direction d'un organisme agissant à l'échelle internationale.</p> <p><b>Membres du pôle</b> : Les membres du pôle sont invité-es une fois par an à un repas commun avec les autres pôles. Elles et ils sont remercié-es par la Direction du pôle. Par ailleurs, être membre d'un pôle permet</p>

<sup>2</sup> Fonctions = obligations, *fonctions* = facultatif

<sup>3</sup> Assemblée des délégué-es

<sup>4</sup> Assemblée annuelle

<sup>5</sup> Secrétariat central

d'accumuler de l'expérience militante à une échelle nationale.
--

### (3) Fonctionnement et tâches du pôle

<p><b>Tâches de la Direction de pôle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) La Direction de pôle est responsable d'elle-même et du pôle ainsi que de demander l'aide nécessaire le cas échéant.</li> <li>b) La Direction de pôle est responsable d'entretenir l'organisation et la communication avec les membres du pôle.</li> <li>c) La Direction de pôle est responsable de tenir régulièrement le Comité directeur au courant du travail du pôle et de l'inclure dans le processus de décision sur les sujets qui touchent à l'orientation du parti.</li> <li>d) Pour garantir une communication optimale avec le Comité directeur, la Direction de pôle doit entretenir l'échange avec la personne de contact du CD. La Direction de pôle peut également participer aux réunions du CD de sa propre initiative ou sur invitation.</li> <li>e) La Direction de pôle est responsable de la mise en place du pôle et de son Comité.</li> <li>f) La Direction de pôle est responsable du respect du présent cahier des charges.</li> </ul>
<p><b>Tâches du pôle</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) <b>Conception et mise en œuvre de la stratégie de formation</b> Le pôle Formation élabore une stratégie de formation. Dans ce but, il analyse en premier lieu l'offre et les besoins du parti en matière de formation. À partir de cette analyse, le pôle conçoit ensuite en collaboration avec le CD une stratégie de formation qui est ensuite soumise à la validation démocratique de la base. La stratégie de formation ne doit pas être présentée dans le détail à l'Assemblée des délégué-es, mais plutôt ses lignes directrices — à un degré suffisamment concret pour permettre une évaluation juste des effets de cette stratégie au sein de la JS Suisse et des sections. Une fois la stratégie de formation votée, le pôle est responsable de sa mise en œuvre.</li> <li>b) <b>Entretien de la base de données des ateliers</b> Le pôle doit garder une vue d'ensemble des ateliers, dont le PSNS<sup>6</sup> et divers ateliers de fond. Il les met à disposition des sections sur demande. Si nécessaire, le pôle organise la refonte des ateliers et/ou les révise lui-même.</li> <li>c) <b>Accompagnement à l'élaboration de papiers de position et de résolutions</b> Le pôle soutient le CD aussi bien que la base dans la conception et l'organisation des papiers de position. Il aide par exemple à trouver les auteur-es, rappeler les délais ou organiser des séances de réflexion et de travail sur le contenu du papier. Le pôle élabore une structure générale à laquelle les propositions de papiers de position doivent correspondre et esquisse des schémas de procédures dont les auteur-es puissent s'inspirer. Par ailleurs, le pôle réfléchit à des moyens de mettre à profit les contenus élaborés au service des objectifs de formation.</li> <li>d) <b>Organisation d'événements de discussion</b> Le pôle organise avant chaque assemblée au moins un événement de discussion en ligne, aussi bien en allemand qu'en français. Les événements de discussion servent à évoquer le contenu de fond politique traité à l'assemblée et offrir un espace pour les questions et la discussion.</li> </ul>
<p><b>Domaine de compétence</b></p>	<p><b>Autonomie</b> : Le pôle Formation ayant une forte influence sur les accents thématiques et l'orientation du parti, il est nécessaire qu'il collabore de près avec le CD — particulièrement pour la Direction du pôle. Celle-ci doit particulièrement se coordonner avec la personne de contact du CD pour</p>

<sup>6</sup> PSNS (= Pourquoi Sommes-Nous Socialistes), série d'ateliers de formation de la JS Suisse

	<p>les décisions relatives à l'orientation théorique du parti. La personne de contact du CD est responsable de tenir informé le CD des activités du pôle. Il revient à la personne de contact du CD de décider si celui-ci doit être impliqué dans une prise de décision, ou encore si celle-ci doit être confiée à une assemblée. La Direction de pôle peut aussi, d'entente avec le Comité directeur, fonder un GP<sup>7</sup> pour les projets spécifiques et définis dans le temps.</p> <p><b>Adaptation des compétences</b> : La Direction de pôle et la personne de contact du CD sont responsables de l'adaptation du cahier des charges si nécessaires. Les modifications importantes sont validées par le CD.</p>
<p><b>Fonctionnement du pôle</b></p>	<p>Le fonctionnement exact du pôle relève des compétences de sa Direction. Les points suivants sont importants à cet égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Les documents formels (PV de réunion, points avec les sections, rapports) sont déposés dans un dossier Tsuericloud dédié.</li> <li>b) Les modalités de réunion sont conçues en gardant en tête l'objectif d'entretenir la participation de membres du pôle de différentes régions de Suisse.</li> <li>c) Une séance d'évaluation est organisée une fois par an. Le cahier des charges et la planification annuelle peuvent être adaptés d'après ses conclusions.</li> </ul>

---

<sup>7</sup> Groupe de projet